Lextenso
Annonces & Formalités

Petites affiches
Gazette du Palais
Quotidien Juridique
Les Affiches Versaillaises
La Loi
Odal
Oplec

Justificatif de parution

Justificatif généré le 02/03/2023

Support de parution : Actu-Juridique.fr

Date de parution : 02/03/2023
Département : (93) Seine-Saint-Denis
URL de l'annonce : www.actu-juridique.fr/a/663931
N° d'annonce : 663931

KAPU SERVICES

Société par actions simplifiée au capital de 3.000 €

Siège social : 2B Rue Laëtitia Et Henri Tredez 93440 DUGNY

901 429 894 R.C.S. Bobigny

Suivant procès-verbal en date du 28 février 2023, l'assemblée générale extraordinaire a :

– décidé la dissolution anticipée de la société

– nommé en qualité de liquidateur :M. GADHIRGAMANADHAN Prasanth demeurant 2B Rue Laetitia et Henri Tredez 93440 Dugny

– fixé le siège de la liquidation au 2B Rue Laetitia et Henri Tredez 93440 Dugny, adresse de correspondance où doivent être notifiés tous les documents concernant la liquidation

Le dépôt des actes et pièces relatifs à la liquidation sera effectué au greffe du Tribunal de Commerce de Bobigny

Le liquidateur

Vérifier la validité de l'annonce
Code de vérification : aeLx0ZxwC
https://digitalisation.actulegales.fr/#aeLx0ZxwC

EURO-QUALITY SYSTEM ISO 9001

Habilitation : Le support Actu-Juridique.fr est habilité à publier les annonces judiciaires et légales pour l'année 2022 dans les départements de Paris - 75 (arrêté du 30/12/2021), Seine-et-Marne - 77 (arrêté du 10/12/2021), Yvelines - 78 (arrêté du 28/12/2021), Essone - 91 (arrêté du13/12/2021), Hauts-de-Seine - 92 (arrêté du 16/12/2021), Seine-Saint-Denis - 93 (arrêté du 22/12/2021), Val-de-Marne - 94 (arrêté du 31/12/2021) et Val d'Oise - 95 (arrêté du 24/12/2021)